



PAC

PORTER A CONNAISSANCE

La France est aujourd'hui la 6^e puissance économique mondiale. L'économie française est principalement une économie de services. Le secteur tertiaire (activités de services) représente plus de 75 % des emplois, contre 13 % environ pour le secteur secondaire (activités industrielles), environ 7 % pour la construction et 3 % pour le secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche). La population active est de plus de 28 millions, et le nombre d'emplois de plus de 25 millions. En 2013, le taux d'activité en France était de 71,1 %.

La dernière crise économique de 2008, a eu des répercussions importantes sur l'économie. De nombreuses réformes et relances ont été menées pour retrouver la croissance, créer de l'emploi, produire des richesses... La Picardie a aussi été fortement impacté par cette crise. Territoire historique de productions industrielles, la tertiarisation de l'économie ajoutée à cette crise a

entraîné un certain déclin. Aujourd'hui la région doit tirer profit de sa position géographique privilégiée entre l'Île de France et le nord de l'Europe, de son accessibilité par les nombreuses voies de communications qui la desservent et de son tissu économique en mutation, pour retrouver une forte croissance.

Les différentes collectivités qui la composent doivent mettre en œuvre leur politique économique, en particulier au travers de documents cadres, qui seront ensuite traduits et déclinés dans les documents d'urbanisme.

En effet, le code de l'urbanisme prévoit que les documents de planification prennent en compte le développement économique, en étudiant notamment les thématiques du commerce, du tourisme des loisirs ou encore des équipements et des services. Dans les différentes pièces des documents ces thématiques doivent être abordées.

FICHE n° 2

Population active et emplois par catégorie socioprofessionnelle

Les données suivantes sont issues de l'INSEE (RP2012) et permettent d'avoir une vision de l'activité économique du territoire, selon les catégories socioprofessionnelles.

	Département de l'Oise	Agnetz
Population active de 15 à 64 ans	390 009	1 529
Dont agriculteurs exploitants	3 308	0
artisans, commerçants et chefs d'entreprises	18 853	83
cadres et professions intellectuelles supérieures	48 348	213
professions intermédiaires	99 541	541
employés	112 225	457
ouvriers	102 714	224
Nombre de chômeurs	50 257	112
Taux de chômage en %	12,9	7,3

	Département de l'Oise		Agnetz	
	Nombre	%	Nombre	%
Nombre d'emplois	274 636	100,0	598	100,0
Dont agriculteurs exploitants	3 501	1,3	0	0,0
artisans, commerçants et chefs d'entreprises	16 253	5,9	51	8,5
cadres et professions intellectuelles supérieures	34 201	12,5	87	14,5
professions intermédiaires	69 643	25,4	190	31,8
employés	78 243	28,5	89	14,9
ouvriers	72 764	26,5	181	30,3

L'ÉCONOMIE

Établissements par secteur d'activité

La commune de Agnetz appartient à l'aire urbaine des communes multipolarisées des grandes aires urbaines. Elle appartient à la zone d'emploi de Roissy – Sud Picardie. Les données suivantes sont issues de l'INSEE et permettent d'avoir une vision de l'activité économique du territoire, à partir des établissements recensés au 1^{er} janvier 2014 et des établissements créés en 2014 par secteur d'activité.

	Département de l'Oise		Agnetz	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	37 081	100,0	124	100,0
Dont industrie	2 919	7,9	8	6,5
construction	5 192	14,0	24	19,4
commerce, transports, services divers	24 504	66,1	80	64,5
administration publique, enseignement, santé, action sociale	4 466	12,0	12	9,7
Création d'établissements en 2014	5 730	15,5	16	12,9

Tourisme

L'INSEE, en partenariat avec le Comité Régional Touristique (CRT) et le ministère de l'économie (DGCIS) a recensé 2 hôtels.

	Hôtels	Chambres
Ensemble	2	81
1 étoile	0	0
2 étoiles	2	81
3 étoiles	0	0
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	0	0

Équipements et services

La commune de Agnetz concentre de nombreux équipements et services de :

- Gamme de proximité : 53

La gamme de proximité réunit les plus courants, tels que l'école élémentaire, la boulangerie ou le médecin généraliste

- Gamme intermédiaire : 5

La gamme intermédiaire regroupe des équipements moins fréquents comme le collège, le supermarché ou le laboratoire d'analyses médicales.

- Gamme supérieure : 5

La gamme supérieure regroupe des équipements plus rares comme les lycées, les établissements hospitaliers ou les hypermarchés.

La classification des principaux types d'équipements et de services par gammes (BPE 2013) Agnetz

Gamme de proximité : 53		Gamme intermédiaire : 5		Gamme supérieure : 5	
Services aux particuliers : 33		Services aux particuliers : 0		Services aux particuliers : 0	
Banque, Caisse d'Épargne	0	Police, gendarmerie	0	Pôle emploi	0
Bureau de poste, relais poste, agence postale	1	Centre de finances publiques	0	Location d'automobiles et d'utilitaires légers	0
Réparation automobile et de matériel agricole	0	Pompes funèbres	0	Agence de travail temporaire	0
Maçon	5	Contrôle technique automobile	0		
Plâtrier, peintre	2	École de conduite	0	Commerces : 0	
Menuisier, charpentier, serrurier	4	Vétérinaire	0	Hypermarché	0
Plombier, couvreur, chauffagiste	4	Blanchisserie, teinturerie	0	Grande surface de bricolage	0
Électricien	5			Produits surgelés	0
Entreprise générale du bâtiment	0	Commerces : 1		Poissonnerie	0
Coiffure	4	Supermarché	1	Magasin de revêtements murs et sols	0
Restaurant	1	Librairie, papeterie, journaux	0		
Agence immobilière	3	Magasin de vêtements	0	Enseignement : 1	
Soins de beauté	4	Magasin d'équipements du foyer	0	Lycée d'enseignement général et/ou technologique	0
		Magasin de chaussures	0	Lycée d'enseignement professionnel	0
Commerces : 4		Magasin d'électroménager et de matériel audio-vidéo	0	Centre de formation d'apprentis hors agriculture	1
Épicerie, supérette	0	Magasin de meubles	0		
Boulangerie	2	Magasin d'articles de sports et de loisirs	0	Santé : 4	
Boucherie, charcuterie	1	Droguerie, quincaillerie, bricolage	0	Établissement de santé de court séjour	0
Fleuriste	1	Parfumerie	0	Établissement de santé de moyen séjour	0
		Horlogerie, bijouterie	0	Établissement de santé de long séjour	0
Enseignement : 2		Magasin d'optique	0	Établissement psychiatrique	1
École maternelle	1	Station service	0	Urgences	0
École élémentaire	1			Maternité	0
		Enseignement : 1		Centre de santé	0
Santé : 7		Collège	1	Structures psychiatriques en ambulatoire	0
Médecin omnipraticien	1			Dialyse	0
Chirurgien dentiste	0	Santé : 0		Spécialiste en cardiologie	0
Infirmier	4	Orthophoniste	0	Spécialiste en dermatologie et vénéréologie	0
Masseur kinésithérapeute	1	Pédicure, podologue	0	Spécialiste en gynécologie	0
Pharmacie	1	Laboratoire d'analyses et de biologie médicale	0	Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie	0
		Ambulance	0	Spécialiste en psychiatrie	0
Transports et déplacements : 2		Personnes âgées : hébergement	0	Spécialiste en ophtalmologie	0
Taxi	2	Personnes âgées : services d'aide	0	Spécialiste en oto-rhino-laryngologie	0
		Garde d'enfant d'âge préscolaire	0	Spécialiste en pédiatrie	0
Sports, loisirs et culture : 5				Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	0
Boulodrome	0	Sports, loisirs et culture : 3		Sage-femme	0
Tennis	1	Bassin de natation	0	Orthoptiste	0
Salle ou terrain multi-sports	3	Athlétisme	1	Audio prothésiste	0
Terrain de grands jeux	1	Salle ou terrain de sport spécialisé	0	Personnes âgées : soins à domicile	0
		Roller, skate, vélo bicross ou freestyle	0	Enfants handicapés : hébergement	1
		Agence de voyages	0	Enfants handicapés : services à domicile ou ambulatoires	2
		Hôtel homologué	2	Adultes handicapés : hébergement	0
		Camping homologué	0	Adultes handicapés : services	0
		Information touristique	0	Travail protégé	0
				Aide sociale à l'enfance : hébergement	0
				Transports et déplacements : 0	
				Gare	0
				Sports, loisirs et culture : 0	
				Cinéma	0
				Théâtre	0

Zones d'activités économiques

Dans l'esprit des lois Grenelle et de la réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, les collectivités sont encouragées à prioriser le renouvellement urbain, le comblement des zones existantes et la réhabilitation de zones vieillissantes, avant de prévoir l'extension ou la création de nouvelles zones. Une [publication du CEREMA](#) traite de la requalification des zones d'activités périphériques. Le document d'urbanisme doit donc présenter un état des lieux complet des zones existantes (taux d'occupation, perspectives d'évolution, points forts, points faibles...) et justifier l'inscription d'extension ou de création de zones. La prise en compte ou la compatibilité avec les documents de norme supérieure sur les aspects économiques doit être étudiée et justifiée.

La construction

Les trois tableaux ci-dessous détaillent les statistiques sur la construction neuve ces dix dernières années dans la commune établies à partir des déclarations de commencement de chantiers.

Ces statistiques sont extraites de l'application nationale Sit@del2 du ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. Vous pouvez directement consulter la base de données nationale sur le site internet :

[Lien vers Sit@del2](#)

Année	Nombre de logements commencés				
	individuels purs	individuels groupés	collectifs	en résidence	total
2004	7	0	0	0	7
2005	14	4	0	0	18
2006	27	4	0	0	31
2007	42	3	0	0	45
2008	28	0	0	0	28
2009	3	2	0	0	5
2010	11	0	0	0	11
2011	9	0	0	0	9
2012	9	2	0	0	11
2013	5	14	23	0	42

Année	Surface de logements commencés (en m ²)				
	individuels purs	individuels groupés	collectifs	en résidence	total
2004	842	0	0	0	842
2005	2279	420	0	0	2699
2006	4526	404	0	0	4930
2007	6223	237	0	0	6460
2008	4341	0	0	0	4341
2009	797	197	0	0	994
2010	1930	0	0	0	1930
2011	1339	0	0	0	1339
2012	1271	140	0	0	1411
2013	603	1294	0	0	3552

Année	Surface des locaux autres que logements commencés (en m ²)	
	SHON commencée des locaux autres que logements	Dont SHON commencée locaux service public
2004	1056	1056
2005	1415	1415
2006	4446	0
2007	7112	1223
2008	1947	547
2009	473	0
2010	3969	292
2011	333	3
2012	/	/
2013	0	0

(/ : Pas de données Sitadel)